



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 9 avril 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par Devolutions Inc. a pour but d'aménager, sur le terrain du 1000 et du 1060 rue Notre-Dame, un projet intégré aux fins d'héberger un pôle en technologie numérique.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 9 avril 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 21^e jour du mois de mars deux mille dix-huit.

Madeleine Barbeau, greffière